

Installé à Caudan, Sylvain Hascouët a mis en place de nombreuses mesures pour engager la transition de son exploitation. Retour d'expérience...



Pouvez-vous nous décrire votre parcours en quelques mots ?

Mes parents n'étant pas agriculteurs, j'ai pris gout à l'agriculture en visitant régulièrement l'exploitation de mon oncle quand j'étais petit. J'ai fait des études agricoles à Pontivy et à 18 ans j'ai commencé à travailler en conduite de machines pour des entreprises. A 26 ans je me suis installé en Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) avec mon oncle. Je dispose aujourd'hui de 138 hectares de surface agricole utile (SAU) divisées en 3 ateliers : un en céréales, un en légumes et un en porcs. Le tout étant groupé autour du siège de l'exploitation.

Pourquoi s'être engagé en faveur de l'agriculture durable ?

Mettre en place certaines pratiques agroécologiques, me permet d'avoir un impact positif sur l'environnement et, par extension, les consommateurs de mes produits. Mon oncle était sensible à l'image que pouvaient donner les agriculteurs. Il avait déjà initié une démarche de diminution du recours aux intrants. J'ai souhaité poursuivre cette démarche et ainsi participer à améliorer l'image du monde agricole vis-à-vis du grand public en montrant que les efforts que nous menons au quotidien profitent à l'ensemble de la société, même si cela demande du temps. J'innove en permanence en m'appuyant notamment sur les échanges que j'ai avec mes collègues agriculteurs dans le cadre de groupes pilote labellisés par les pouvoirs publics [sur la protection des cultures et sur la gestion et l'économie en eau] tout en me faisant accompagner par des structures de conseils, dont ma coopérative. Faire partie de ces groupes me permet d'échanger, de partager, de m'ouvrir et surtout de ne pas me sentir seul. C'est la force du collectif !

Quelles sont les actions mises en place sur l'exploitation en faveur de la qualité de l'eau et de la biodiversité ?

Je mets en place différentes mesures sur mon exploitation. J'ai par exemple recours à des produits utilisés en agriculture biologique sur certaines cultures. Depuis 5 ans, j'utilise également des Outils d'aides à la décision (OAD),

comme le Scanbean, pour raisonner de façon objective sur la protection de mes cultures afin de ne traiter que si cela est justifié. En complément, je fais des observations régulières de mes cultures au travers de carré témoin. L'utilisation de ces outils représente aussi un confort de vie, un gain de temps et plus de précision.

Parallèlement, je pratique le désherbage mécanique (binage) dès que les conditions climatiques s'y prêtent même si cela nécessite d'exécuter un geste technique et de faire plus de surveillance directement aux champs. Le désherbage permet en contrepartie de réduire l'utilisation de produits de protection des cultures.

Pour ce qui concerne la préservation de la ressource en eau, je dispose de sondes enterrées dans le sol de mes cultures qui me permettent de piloter mon système d'irrigation en fonction des besoins des plants. Je réduis ainsi ma consommation en eau et ma facture !

“...participer à améliorer l'image du monde agricole vis-à-vis du grand public...”

Pour la préservation de la biodiversité, j'ai implanté des couverts végétaux, des haies et des bandes enherbées pour permettre à la faune sauvage et aux pollinisateurs de disposer de ressources et d'abris.

Enfin, j'ai établi un partenariat avec un apiculteur depuis 3 ans. 50 ruches sont ainsi disposées sur l'exploitation. Cette collaboration nous a permis d'échanger sur nos métiers respectifs, de comprendre les contraintes de chacun mais aussi de constater nos intérêts communs. Les abeilles pollinisent certaines de mes cultures et en retour je développe sur l'exploitation des zones de ressources pour les pollinisateurs. Tout cela prend beaucoup de temps personnel mais cela vaut le coup !

Qu'est ce qui, selon vous, pourrait inciter d'autres agriculteurs à mettre en place des actions comme les vôtres ?

Je conseille d'échanger avec d'autres agriculteurs afin de confronter les pratiques et de se faire accompagner par des structures compétentes pour adapter ses pratiques au contexte de son exploitation et à ses objectifs personnels car il n'y a pas de solutions « clé en main ».

En bref

Des actions agricoles en faveur de la reconquête des milieux | Reconstitution des haies avec Breizh Bocage

Zoom sur

La Charte de l'agriculture et de l'alimentation du Pays de Lorient

Portrait

Sylvain Hascouët, agriculteur à Caudan



EDITO

Cette nouvelle formule de la « Lettre agricole de Lorient Agglomération » s'adresse à l'ensemble des agricultrices et agriculteurs du Pays de Lorient pour les fédérer en relayant des initiatives locales et en les informant des actions menées par Lorient Agglomération dans le cadre de la Charte de l'agriculture et de l'alimentation.



Les défis à relever par les agriculteurs et leurs partenaires sont nombreux. L'enjeu est de repenser les problématiques agricoles et de placer l'alimentation au cœur des politiques territoriales, au croisement des enjeux de soutien à l'économie agricole, de santé, d'environnement et de sécurité alimentaire. Il est venu le temps de l'action ! Nous devons à la fois pourvoir au remplacement des agriculteurs qui partent à la retraite ou qui cessent leur activité, mais aussi accompagner les changements de méthode pour augmenter la valeur ajoutée. Enfin, il nous faut promouvoir des circuits de proximité de qualité sans toutefois s'interdire les échanges commerciaux avec nos partenaires.

Kenavo an distro !

Laurent DUVAL

Vice-président de Lorient Agglomération en charge de l'agriculture, de l'alimentation et de l'aménagement rural

EN BREF

DES ACTIONS AGRICOLES EN FAVEUR DE LA RECONQUÊTE DES MILIEUX

Plusieurs dispositifs existent sur le territoire de Lorient Agglomération pour favoriser le développement d'une agriculture durable.

Dans le cadre des contrats territoriaux de bassins-versant, les agriculteurs du territoire du SAGE Scorff et de Lorient Agglomération bénéficient chaque année d'actions en faveur de l'agriculture durable, économiquement viable et socialement vivable. Dans ce cadre afin de répondre aux besoins des agriculteurs du territoire, Lorient Agglomération travaille notamment avec plusieurs structures de conseil agricole (INNOVAL/GAB/CIVAM/CHAMBRE D'AGRICULTURE). Ainsi, en 2021, une journée d'animation collective sur le désherbage mécanique avec une démonstration de matériel sur céréales a été organisée à Kernascléden avec la Chambre d'Agriculture de Bretagne. Diverses problématiques ont été évoquées à cette occasion : les besoins et l'investissement en matériel, le temps de travail supplémentaire en comparaison à l'utilisation des pesticides, l'anticipation du désherbage mécanique dès le semis (profondeur et date de semis...).

D'autres actions sont également menées par Lorient Agglomération comme l'attribution d'aides aux agriculteurs pour la création de chemins et passerelles dans le but de maintenir et de développer les surfaces en herbe. Très avantageuse, cette solution facilite l'accès des prairies aux animaux tout en valorisant les pâtures et en facilitant le travail des éleveurs (moins de problème de boiteries, animaux moins sales, gains de temps, moins de traversées de routes par les animaux et donc de problèmes de voisinage).

Dans le cadre des contrats territoriaux de bassins-versant, les agriculteurs du territoire du SAGE Scorff et de Lorient Agglomération

Création de chemins à Quistinic pour rendre 17 hectares de prairies accessibles ▼



© DR

EN SAVOIR PLUS

CLÉMENCE MORHAN

(Technicienne agricole et animatrice territoriale à Lorient Agglomération)
02 90 74 72 79 ou par courriel à cmorhan@agglo-orient.fr

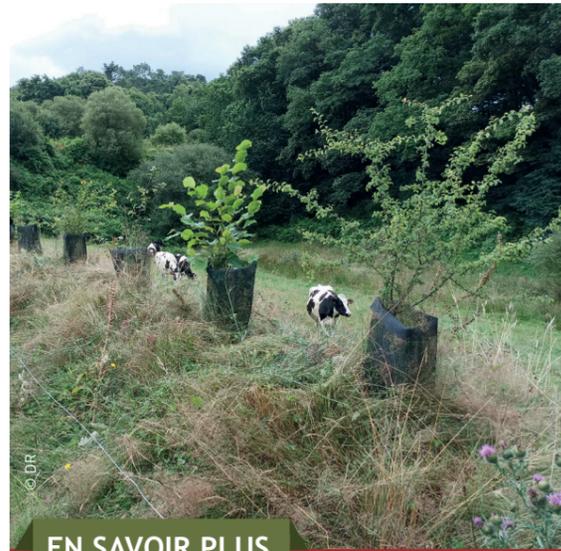
RECONSTITUTION DES HAIES AVEC BREIZH BOCAGE

Lorient Agglomération, opérateur local du programme régional « Breizh Bocage », soutient les projets de réhabilitation de haies bocagères.

Le programme « Breizh Bocage » a démarré en 2015 et se poursuivra jusqu'à la fin 2022. Il a pour objectif la création et la reconstitution de haies bocagères de façon à freiner le ruissellement et l'érosion des sols et ainsi agir directement sur la qualité de l'eau. Préservation de la qualité

du sol et de la biodiversité, protection climatique, refuge d'auxiliaires de cultures, production de bois, restauration des paysages... comptent parmi les nombreux autres avantages de ce dispositif !

La campagne de plantation 2020-2021 a permis la création de 10 kilomètres de haies réparties sur Guidel, Inguiniel, Plouay, Buby, Guilligomarc'h, Arzano, Berné, Lignol, Meslan et Ploerdut. 20 nouveaux kilomètres de haies seront également plantés durant l'hiver 2021/2022. Les bénéficiaires n'ont pas eu à déboursier un sou pour bénéficier de ce programme puisque cette opération est entièrement financée par les Fonds Européens FEADER, la Région Bretagne, le département du Morbihan et les communautés de communes et d'Agglomération.



© DR

EN SAVOIR PLUS

CORALIE VAUTIER

(technicienne bocage à Lorient Agglomération)
02 90 74 74 91 ou par courriel à cvautier@agglo-orient.fr

ZOOM SUR

LA CHARTE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION DU PAYS DE LORIENT

La Charte de l'agriculture et de l'alimentation mobilise une cinquantaine d'acteurs pour mettre en place des actions permettant de répondre à des objectifs communs.

Coordonnée par les collectivités et la chambre d'agriculture, la charte est animée par les élus, les représentants de la profession agricole et de la société civile. Son plan d'actions global aborde toutes les questions ayant un impact sur les filières agricoles et alimentaires : foncier agricole, Projet alimentaire territorial (approvisionnements de proximité et éducation alimentaire), préservation de l'environnement et attractivité du territoire grâce à l'agriculture.

DES ACTIONS CONCRÈTES

Engagée depuis près de 20 ans, l'action de Lorient Agglomération en faveur du monde agricole aura notamment permis de préserver près de 7000 hectares sanctuarisés autour de l'Agglomération pour les 20 prochaines années dans le cadre du Schéma de cohérence territoriale (SCOT). Par ailleurs, la mise en œuvre du plan d'actions de la charte de l'agriculture a permis d'investir des champs d'intervention différents mais complémentaires : création d'une cellule foncière pour faciliter la mise en place de mesures compensatoires à l'artificialisation des terres ou pour l'installation, émergence de nouvelles filières alimentaires locales (comme le lait «Breizh positive, initiative des producteurs du Pays de Lorient»), mise en lien de producteurs et de professionnels de la restauration collective, actions en faveur de la qualité de l'eau et de la biodiversité, instauration

d'un plan de développement de l'agriculture biologique, etc. Des outils numériques ont également été développés au service des agriculteurs en circuits de proximité. La plateforme « *Marché de territoire du Pays de Lorient* » a ainsi été conçue pour faciliter les échanges commerciaux entre les producteurs locaux et les professionnels de l'alimentation du territoire à la recherche de produits agricoles. Ce marché digital est à la fois un outil de communication permettant aux professionnels de mettre en avant leur offre et un outil de gestion efficace pour commander des produits locaux, organiser la facturation, les livraisons et les paiements. Les producteurs proposent leur étal en ligne, décrivent leur entreprise, précisent les produits disponibles et renseignent les zones de déplacements et les conditions de livraison. Les professionnels de l'alimentation et de la restauration (artisans, restaurants, épiceries, commerces alimentaires, chefs de rayon, restaurations collectives, etc.) consultent l'offre des producteurs et passent commandes. Simple et efficace !

Côté consommateurs, la nouvelle web appli « *Ty mady* » satisfait celles et ceux qui souhaitent se procurer des produits locaux grâce au géoréférencement des agriculteurs en circuits courts volontaires, tout en bénéficiant de conseils en matière de nutrition, de saisonnalité des produits ou de lutte contre le gaspillage.

EN SAVOIR PLUS

CHARTRE DE LORIENT AGGLOMÉRATION

www.lorient-agglo.bzh
(Actions > Charte agriculture et alimentation).

Pour plus d'infos ou un premier contact dans le cadre d'un projet :

- ✧ **Astrid VANDERECHE**
(Chambre régionale d'agriculture à Hennebont)
au 02 97 36 13 33
- ✧ **Pascal TOCQUER**
(Lorient Agglomération) au 02 90 74 73 94
- ✧ **PLATEFORME NUMÉRIQUE**
« **MARCHÉ DE TERRITOIRE DU PAYS DE LORIENT** »
<https://paysdelorient.chezlespros.laruchequiditoui.fr>
Les inscriptions se font directement sur la plateforme ou en prenant contact avec Olivier Michel « La ruche qui dit oui » au 06 62 94 58 35
- ✧ **WEB APPLI « TI MADY »**
<https://timady.fr> | Contact Hélène Bourguignon
au 06 83 36 62 96